
COMPTE-RENDU du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du 22 juin 2017

(Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
et notamment les articles L.2121-15, L.2121-25 et L.5211-1)

1- Désignation du Secrétaire de séance

Il est proposé de nommer M. Fernand BARD

Aucune objection n'étant apparue pour un vote à mains levées cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 54

2- Approbation du procès-verbal et clôture de la séance du Conseil Communautaire du 10 février 2017

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 54

3- Approbation du procès-verbal et clôture de la séance du Conseil Communautaire du 24 mars 2017

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 54

4- Règlement intérieur du Conseil communautaire

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 54

5- Commission consultative paritaire issue de la loi TEPCV - Désignation de deux représentants

M. le Président propose la candidature de :

- M. Claude BOUTRON

- M. Joël REYNIER

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 54

MM. Claude BOUTRON et Joël REYNIER sont donc désignés pour siéger au sein de la Commission Consultative Paritaire issue de la loi Transition Energétique pour la Croissance Verte (TEPCV)

6- Convention d'objectifs et de moyens Office de Tourisme - Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 54

7- Office du Tourisme - Convention pour la diffusion et la vente de topoguides

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 56

8- Participation à la protection sociale complémentaire

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 56

9- Avantages en nature soumis à cotisation - Suppression

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 50

- ABSTENTION(S) : 6

Mme Marie-José ALLEMAND, Mme Karine BERGER, M. Mickaël GUITTARD, M. Pierre-Yves LOMBARD, M. Rémy ODDOU-STEFANINI, M. Joël REYNIER

10- Contrat de ruralité du territoire du Gapençais

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 56

11- Contrat Régional d'Equilibre Territorial (C.R.E.T) du Gapençais - Avenant n°1

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 56

12- Conseil Communautaire: Désignation du Président de séance pour les délibérations afférentes aux comptes administratifs

Il est proposé de nommer M. François DAROUX

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 56

13- Approbation du compte de gestion 2016 du receveur : Budget Général et Budgets annexes Communauté de Communes de Tallard Barcillonnette

M. le Président ayant quitté la salle il ne vote pas.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 54

- SANS PARTICIPATION : 1

M. Jean-Michel ARNAUD

14- Approbation du compte de gestion 2016 du receveur : Budget Général et Budgets annexes Communauté d'Agglomération Gap en + grand

M. le Président ayant quitté la salle il ne vote pas.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :
- POUR : 55

15- Approbation du compte de gestion 2016 du receveur : Budget Général - Syndicat Mixte d'Aménagement du Rousine

M. le Président ayant quitté la salle il ne vote pas.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :
- POUR : 54
- SANS PARTICIPATION : 1
M. Michel GAY PARA

16- COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - Communauté de Communes de Tallard-Barcillonnette

M. le Président ayant quitté la salle il ne vote pas.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :
- POUR : 54
- SANS PARTICIPATION : 1
M. Jean-Michel ARNAUD

17- COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - Communauté d'Agglomération Gap en + grand

M. le Président ayant quitté la salle il ne vote pas.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :
- POUR : 55

18- COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - Syndicat Mixte d'Aménagement du Rousine

M. le Président ayant quitté la salle il ne vote pas.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :
- POUR : 54
- SANS PARTICIPATION : 1
M. Michel GAY PARA

19- Approbation Budget Primitif 2017 - Office de Tourisme

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :
- POUR : 56

20- Budget Supplémentaire 2017 - Budget général et budgets annexes

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :
- POUR : 52
- ABSTENTION(S) : 5
Mme Marie-José ALLEMAND, Mme Karine BERGER, M. Mickaël GUITTARD, M. Pierre-Yves LOMBARD, M. Joël REYNIER

Sauf pour le Budget annexe de l'Assainissement pour lequel le vote est le suivant :

- POUR : 49
- CONTRE : 1 (M. Michel GAY-PARA)

- ABSTENTION(S) : 7 (MM Joël REYNIER, Mickaël GUITTARD, Pierre-Yves LOMBARD, Jean-Pierre TILLY, Rémy ODDOU-STEFANINI, Mmes Karine BERGER, Marie-José ALLEMAND,)

21- Durée d'amortissement des biens

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 57

22- Tarifs 2017-2018

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 57

23- Budget Annexe de l'Assainissement - Choix option de TVA

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 57

24- Subventions à divers associations et organismes N°2/2017 - Domaine touristique

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 57

25- Subventions à divers associations et organismes N°2/2017 - Domaine social

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 57

26- Convention relative à l'organisation de l'enseignement de la natation à l'école - Juin 2017

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 57

27- Dérogation au repos dominical - Année 2017 - Avis sur les dimanches proposés par Monsieur le Maire de Gap

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 54

- ABSTENTION(S) : 3

Mme Marie-José ALLEMAND, Mme Karine BERGER, M. Joël REYNIER

28- ZAC de Gandière à La Saulce - signature de la convention avec le SyME 05 - Syndicat Mixte d'Electricité des Hautes-Alpes

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 57

29- ZAC de Gandière à La Saulce - acquisitions foncières dans le cadre de l'aménagement de la zone

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 57

30- Zone d'activités de la Plaine de Lachaup à Gap - cession de parcelles foncières au groupe Bruschetauto

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 57

31- Création d'une structure d'accompagnement à l'émergence de jeunes entreprises innovantes

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 57

32- Convention pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 57

33- Avenant à la convention de prise en charge financière par la DREAL PACA de travaux de déplacement de canalisations d'assainissement dans l'emprise du projet de rocade.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 57

34- Rapport de l'année 2016 sur le prix et la qualité du service d'assainissement destiné à l'information des usagers.

Le Conseil Communautaire prend acte

35- Amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite dans les réseaux de transports de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Protocole d'intentions générales - Désignation d'un représentant au Comité de Pilotage

Délibération retirée en séance

36- Transports publics de personnes - Fixation de la date de transfert des lignes régionales et départementales incluses dans le périmètre de la Communauté d'Agglomération

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 57

37- Système d'Information Multimodal (SIM) régional. Convention de partenariat avec la Région - Désignation d'un représentant au Comité de pilotage

M. le Président propose la candidature de :

- M. Jean-Michel ARNAUD

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 57

M. Jean-Michel ARNAUD est donc désigné pour siéger au sein du comité de pilotage du Système d'Informations Multimodale Provence-Alpes-Côte d'Azur.

38- Adhésion au Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART)
- Désignation des représentants -M. le Président propose la candidature de :

- Titulaire : M. Christian HUBAUD
- Suppléant : M. Rémy ODDOU

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 57

M. Christian HUBAUD (membre titulaire) et M. Rémy ODDOU (membre suppléant) sont donc désignés pour siéger au sein du groupement des Autorités Responsables de Transport (GART).

39- Signature de la convention d'adhésion relative à la collecte et au traitement des déchets papier avec ECOFOLIO

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 57

40- Signature de la convention avec DASTRI pour la collecte et le traitement des DASRI

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 57

41- Signature d'un avenant à la convention avec ECODDS pour la collecte et le traitement des déchets diffus spécifiques

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 57

42- Signature du contrat de collaboration avec COREPILE pour la collecte et le traitement des piles et accumulateurs portables

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 57

43- Signature de la convention avec OCAD3E pour la collecte des déchets d'équipement électriques et électroniques et des lampes

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 57

44- Signature du contrat action pour la performance (BAREME E) avec ECO-EMBALLAGES

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 57

45- Rapports annuels de l'année 2016 sur le coût et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés destinés à l'information du public

Le Conseil Municipal prend acte

46- Motion de solidarité envers les agriculteurs victimes des gelées noires : Motion ajoutée en séance

Mise aux voix cette motion est adoptée ainsi qu'il suit :
- POUR : 57